

Et si on délocalisait nos prisons et nos délinquants ?

écrit par Messin Issa | 30 juillet 2022



Migrants africains détenus en Libye (mai 2017)

Ce serait certainement la délocalisation qui ferait le plus grand bien aux Français. Une délivrance pour les « autochtones » français opprimés et écrasés par la présence de hordes de racailles locales et étrangères. La fin de leur calvaire. De leurs souffrances quotidiennes.

Cette mesure serait accueillie par des applaudissements nourris, non pendant des heures ou des jours, mais durant des mois.

Le jour où cette décision sera prise donnera lieu à deux jours fériés et remplacera le 14 juillet.

Mais il ne faudrait pas délocaliser n'importe où.

Le pays le plus indiqué, vu son « respect » des droits de l'homme et vu sa reconnaissance envers l'Élysée et BHL, c'est indubitablement la Libye.

Les Libyens seraient ravis de rendre service à la France, moyennant un petit bakchich...

La Libye est un vaste pays, d'une superficie trois fois plus grande que celle de la France. C'est dire qu'il y a de la place...

Mais il faudrait chercher un endroit exotique et calme pour faire plaisir à nos chers délocalisés.

Un endroit dans le désert profond leur conviendrait parfaitement. Un endroit exotique où il n'y aurait que du bon sable tout autour et de gentils, sociables et pacifiques scorpions. Un endroit calme où les associations de *défonce* des droits de l'homme ne viendraient pas les embêter en vérifiant s'ils ont été sages, s'ils se sont brossé les dents, si leurs dessous sont propres...

Il faudra aussi veiller à ce qu'ils aient de bons et serviabes geôliers qui ne violeraient pas un prisonnier pour tout l'or du monde.

La France ne serait pas le premier pays de l'UE à délocaliser ses prisonniers. Le Danemark a déjà conclu un accord dans ce sens avec le Kosovo. Trois cents détenus des prisons danoises vont être transférés dans les pénitenciers du Kosovo en début de l'année prochaine.

Il ne faut pas s'inquiéter pour le coût financier de cette délocalisation. Nos chers délocalisés seront si bien traités qu'ils crèveront vite de plaisir (de la sodomie pratiquée par leurs geôliers et obstinément demandée et librement consentie par les délocalisés...).

Il est certain que les geôliers libyens ont l'habitude de céder leurs prisonniers à des acheteurs et des collectionneurs d'esclaves. Mais il ne faut y voir aucune méchanceté. Ils le font juste pour joindre les deux bouts. On ne peut pas leur en vouloir. Quoi qu'il en soit, la France veillera. Consciente de ce problème, elle insistera pour qu'aucun prisonnier ne soit vendu en étant mort ou amoindri physiquement et que la vente soit conforme aux règles de l'Organisation mondiale du commerce et des traditions ancestrales islamiques.

Mais, il n'y a pas que la Libye. Beaucoup d'autres pays dans la région seraient heureux d'accueillir nos délocalisés. On peut citer le Soudan, le Chad ou le Niger aux confins de la Libye et qui peuvent assurer aux délocalisés le même confort que dans l'ex-pays de Kadhafi.

Le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, pourrait également être délocalisé. Il doit être partout avec les détenus. Ne disait-il pas qu'il était « le ministre des prisonniers » (14 avril 2021 sur BFMTV) et que c'était « normal que le garde des Sceaux aille en prison » (Une prémonition ? Espérons-le !)

Il est surtout normal que le ministre de la Justice soit délocalisé avec quelques magistrats vu que les délinquants, les fauteurs de troubles et les criminels seront jugés sur

place.

Gerald Darmanin pourrait l'accompagner pour lui tenir compagnie.

À propos de Darmanin, il prépare, paraît-il, un projet de loi sur l'immigration qui sera soumis au parlement, à la rentrée, en octobre prochain.

Nul doute que ce projet portera sur ce même sujet de la délocalisation des prisons et des délinquants.

Il est indéniable que c'est l'unique solution pour régler définitivement le problème de l'immigration clandestine, de la criminalité et de la délinquance qui prend des proportions phénoménales en France.

Si tel était le cas, il ne serait pas nécessaire de faire adopter le projet par le parlement.

Il suffit juste de l'annoncer pour que la délinquance soit complètement éradiquée en France.

Messin'Issa